



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD
AVIS PUBLIC DU DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

QUE suite à l'imposition des taxes pour l'année 2020, le rôle de perception est complété et déposé au bureau de la secrétaire-trésorière; il peut être consulté aux heures régulières de bureau du lundi au vendredi. Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Stukely-Sud, ce 21^e jour de février 2020.

Louissette Tremblay
Directrice générale